

Sujet : [INTERNET] Centrales Hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge - à l'attention du commissaire enquêteur

De : "> Guillaume CARAYOL (par Internet)" <guillaume.carayol@iconegroup.com>

Date : 22/01/2018 09:09

Pour : "ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr" <ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr>

Mr le commissaire enquêteur,

Connaissant le dossier des centrales de part les opérations de rénovation de celles-ci mises en œuvre ces derniers mois et connaissant le secteur du vallon du Vorz depuis de nombreuses années de randonnées.

Je ne voit pour ma part aucune objection au renouvellement d'autorisation d'exploitation des deux centrales.

En effet, de par les aménagements réalisés au niveau des centrales et tout au long du ruisseau le Vorz, ces centrales et leur exploitation impactent de manière peu significative leur environnement.

Elles permettent de plus l'exploitation d'une des ressources les plus écologique qui soit à savoir l'eau qui descend naturellement de nos montagnes.

Leur exploitation raisonnée par la SNC Micro de la Gorge permet en outre une surveillance quasi quotidienne de ce tronçon du ruisseau dans le respect des législations applicables et même plus encore.

En outre, l'exploitation de ces centrales a un impact positif sur des entreprises régionales comme la notre avec des investissements d'entretien et d'amélioration réguliers de la part de la SNC Micro de la Gorge.

Cordialement,

Guillaume CARAYOL

ICONE Automation

InTech Group

14 Chemin de l'Ile Dalmas

38360 NOYAREY

Tél. Direct : +33 (0)4 76 62 61 83

Tél. Portable : +33 (0)7 60 52 23 61

Fax : +33 (0)4 76 62 61 98

Email : guillaume.carayol@iconegroup.com

Web : <http://www.iconegroup.com>

Sujet : [INTERNET] Enquete publique micro centrale la gorge & le pleynet à St Agnes.

De : "> michel MIDALI (par Internet)" <midali.michel@orange.fr>

Date : 22/01/2018 12:13

Pour : <ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr>

MIDALI Michel

Le Guers

38570 THEYS

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je suis très favorable à la prolongation de l'autorisation d'exploiter les micros centrales du Pleynet et la Gorge .

En effet, ces centrales produisent de l'énergie verte et font de ce fait parties de la politique énergétique de l'Etat.

D'autre part, elles font travailler l'économie locale . Elles apportent des revenus tant à la Commune de St Agnès et l'Etat .

Elles luttent contre le réchauffement climatique et sont des donneurs d'alerte en cas de crues du ruisseau du Vors.

Pour toutes ces raisons, je pense que la poursuite de leur existence est vitale .

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mes observations .

Avec mes remerciements.

MIDALI Michel

Sujet : [INTERNET] Enquete publique micros centrales la Gorge et Le pleynet à) ST AGNES
De : "> michel MIDALI (par Internet)" <midali.michel@orange.fr>
Date : 22/01/2018 12:34
Pour : <ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr>

Mme MIDALI Nicole
Le Guers
38570 THEYS

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

Je suis favorable à la prolongation de l'exploitation des micros centrales du Pleynet et La Gorge à St AGNES

qui serait une suite logique à la politique gouvernementale sur les énergies vertes et donc renouvelables.

En effet on ne cesse de nous sensibiliser sur ce domaine et je pense qu'il serait vraiment regrettable d'arrêter

ces micros centrales en parfait état de fonctionnement, toujours très bien entretenues et qui contribuent

à la lutte contre le réchauffement climatique qui est il me semble, la priorité reconnue mondialement pour l'avenir de notre planète.

Je vous remercie de votre attention.

Avec mes remerciements,

MME Nicole MIDALI

Sujet : [INTERNET] Micro Centrales

De : "> bouvier.lucile (par Internet)" <bouvier.lucile@orange.fr>

Date : 22/01/2018 17:46

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Messieurs,

Nous vous faisons part de notre satisfaction quant à la présences des micro-centrales hydroliques sur la commune de Ste AGNES. La réflexion sur les énergies renouvelables étant fortement d'actualité, il est important pour notre commune d'avoir ces ouvrages qui attestent de la volonté de préserver notre environnement . Il faut maintenir ces autorisations.

Courtoises salutations

Alain et Chantal BOUVIER

Le mas

SAINTE AGNES

Envoyé depuis mon appareil Samsung